

L'Asie dans l'économie politique mondiale contemporaine

Autor(en): **Gugler, Philippe / Chaisse, Julien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **67 (2009)**

Heft 1: **Les économies asiatiques face aux défis de la compétitivité**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-142262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ASIE DANS L'ECONOMIE POLITIQUE MONDIALE CONTEMPORAINE¹

PHILIPPE GUGLER

*Chaire de Politique Economique et Sociale, Faculté des Sciences Economiques et Sociales,
Université de Fribourg, Suisse; World Trade Institute, Berne, Suisse
philippe.gugler@unifr.ch*

JULIEN CHAISSE

*World Trade Institute, Berne, Suisse; Université d'Anvers, Belgique
julien.chaisse@wti.org*

> En étudiant plus spécifiquement l'exemple chinois et celui de l'Inde, cet article expose les modalités de déploiement des investissements étrangers en Asie. Il contre en particulier les raisons expliquant ces flux et met en évidence le développement récent de flux issus des pays d'Asie eux-mêmes. Les flux d'investissements directs étrangers ont profondément changé en l'espace de quelques années. L'Asie est le nouveau centre de la croissance économique mondiale, ce qui modifie les stratégies d'internationalisation des multinationales des pays émergents. Cet article analyse le phénomène et fournit les plus récentes statistiques. Il met aussi en relief les conséquences de ces bouleversements sur les mécanismes réglementaires aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux.

INTRODUCTION

L'Asie et ses presque 4 milliards d'habitants regroupent environ les deux tiers de la population mondiale. Bien que les niveaux de développement soient encore très inégaux d'un pays asiatique à l'autre, la plupart ont connu depuis plusieurs décennies des transformations qui les ont fait basculer d'une économie agraire vers une économie industrielle. Entamée par l'émergence du Japon dans les années 1960, l'arrivée de l'Asie dans l'économie mondiale s'est poursuivie avec l'apparition des « dragons » de l'Asie de l'Est, comme la Corée du Sud, puis par les nouveaux pays émergents comme la Thaïlande.

Depuis le début du XXI^e siècle, le développement de la Chine et, dans une moindre mesure, de l'Inde constitue un véritable enjeu pour les pays développés. Avec 2,3 milliards d'habitants, la « *Chindia* », si elle ne représente que 6 % du PIB mondial en 2005, a néanmoins été à l'origine de 40 % de la croissance mondiale. Il s'agit aussi du retour de deux puissances économiques et culturelles, dont le rôle s'était brièvement atténué depuis la fin du XIX^e siècle. Si à certains égards, le développement et la réémergence de ces deux géants peuvent

¹ Nous souhaitons adresser nos remerciements à Xavier Tinguely, assistant au sein de la Chaire de politique économique et sociale qui a été d'une aide précieuse dans la préparation et la réalisation de ce cahier.

avoir une influence négative sur les économies des autres pays émergents de la région en leur faisant concurrence, ils constituent également un nouveau débouché pour les matières premières et les produits du continent. Ce constat peut aussi être étendu au reste du monde tant il est manifeste que ces transformations profondes du continent asiatique sont autant de défis pour le monde occidental et participe de ce que Michel Beaud (1997) appelle le « basculement du monde ».

1. L'ASIE, NOUVEAU CENTRE DE LA CROISSANCE MONDIALE

Lors des dernières décennies, les capitaux sont devenus de plus en plus mobiles à travers le monde, et le commerce international s'est considérablement développé. Les avancées des technologies de l'information et la marche accélérée de redistribution internationale ont favorisé la croissance de l'investissement étranger, qui divise les divers processus de recherche et de développement, de fourniture, de production, de fabrication et des ventes, notamment, entre un certain nombre de pays. Jusqu'à un passé récent, l'investissement direct étranger (IDE) et le commerce étaient contrôlés par des pays développés en direction de pays développés : en particulier, la « triade » (Europe occidentale, Etats-Unis, et Japon). Jusqu'au milieu des années 80, le rôle des économies en développement dans ce processus était quasi-inexistant comme sources d'investissement.

Un modèle régional des flux d'IDE a progressivement émergé, montrant un changement en faveur des marchés émergents (Sauvant, 2005), particulièrement de l'Asie et de l'Europe du sud-est. Cette dynamique va se confirmer. En 2007, une enquête de la conférence de Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) indiquait que, pour plus de 85 % d'experts, les sociétés multinationales et agences de promotion d'investissement s'attendent à des flux toujours plus importants d'IDE dans les régions Asie et Pacifique.

En conséquence, des traités bilatéraux d'investissement toujours plus nombreux et des traités d'imposition sont, maintenant, en vigueur entre les pays en voie de développement mais aussi entre les pays développés et en voie de développement. L'Asie a, en fait, été la région en développement la plus active en termes de signature d'accords préférentiels du commerce et d'investissement. L'Asie a conclu 38 % d'un total de 14 accords préférentiels en 2005, suivis de l'Amérique latine avec un quart de ce pourcentage.

Les flux d'IDE ont augmenté considérablement ces dernières décennies et continuent d'être un facteur moteur de la globalisation économique. Nouveau centre de la croissance de l'économie mondiale, les grandes régions de l'Asie sont devenues des territoires particulièrement attrayants pour les IDE. C'est en Asie que plusieurs des accords récents, particulièrement innovateurs, ont été signés (Fink & Molinuevo, 2007). Dans de nombreux pays asiatiques, les restrictions aux IDE ont été réduites, menant à un échange technologique accéléré, à une production globalement intégrée et au perfectionnement des réseaux de commercialisation. De façon générale, ceci a bénéficié aux pays émergents qui ont ouvert leurs portes au IDE. Selon le Rapport 2007 sur l'investissement dans le monde (*WIR* pour *World Investment Report*) de la CNUCED, les apports globaux d'IDE ont augmenté en 2006 pour la troisième année consécutive (*WIR*, 2007). Cette croissance a été partagée par des pays à différents niveaux de développement. Les apports d'IDE vers l'Asie du sud, de l'est et du Sud-Est ont maintenu l'année dernière leur tendance à la hausse, augmentant de 19 %, pour atteindre un nouveau seuil à US\$ 200 milliards, selon le rapport annuel de la CNUCED sur des tendances

globales d'investissement. Asie du Sud et Asie du Sud-Est ont vu une augmentation soutenue des flux d'IDE, alors que la croissance d'Asie de l'Est était plus lente. Cependant, les IDE en Asie de l'Est se décalent vers des activités à valeur ajoutée plus «*knowledge-intensive*» et plus élevée.

La Chine et Hong-Kong sont en tête de la liste des destinataires du plus grand nombre d'IDE, absorbant approximativement la moitié de tout les flux d'IDE en Asie ces dernières années. La Chine et Hong Kong sont suivis de Singapour et de l'Inde, selon le rapport 2007 de l'investissement dans le monde. Les apports vers la Chine ont chuté l'année dernière de 4 % à US \$69 milliards, pour la première fois en sept ans, en raison principalement, des investissements en baisse dans les services financiers. Hong-Kong a attiré des IDE pour une valeur de \$43 milliards, Singapour \$24 milliards et l'Inde \$17 milliards. Dans ce dernier cas, il s'agit, en un an, de l'équivalent du volume total des flux d'IDE en Inde sur les trois années précédentes (2003-2005). Simultanément, les flux d'IDE vers la Thaïlande ont augmenté de 9% en 2006, atteignant un volume de \$10 milliards et consolidant la position du pays en tant que deuxième plus grand destinataire d'IDE en Asie du Sud-Est.

L'IDE dans le secteur des services dans la région a été considérablement augmenté, mais les IDE concernant les fusions et les acquisitions dans le secteur manufacturier ont chuté. Le rapport prévoit que la croissance économique rapide de cette région devrait continuer à attirer les IDE dans ces pays pour les années à venir. Dans la première moitié de 2008, la valeur des fusions transfrontalières et d'acquisitions dans la région ont augmenté de presque 20% comparés à l'année 2007. On s'attend à ce qu'également les sorties d'IDE de la région augmentent. Le rapport a également prouvé que la demande croissante de pétrole, de gaz et de métaux, en particulier en Asie, a stimulé une poussée des IDE dans des industries minières d'exploration et d'extraction. Ces industries expliquent, en grande partie, les augmentations récentes d'IDE dans beaucoup de pays en voie de développement riches en ressources naturelles, notamment en Afrique.

2. LA CROISSANCE DES IDE INTRA-ASIATIQUES

Une grande part des apports d'IDE en Asie provient d'autres pays asiatiques. On estime ainsi que, sur les 138 milliards d'apports d'IDE dans le sud, l'est et le sud-est de l'Asie pour l'année 2004, approximativement 40% proviennent d'autres pays asiatiques. Dans cet ensemble, la Chine, Hong-Kong, l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande se distinguent recevant des IDE provenant essentiellement d'investisseurs asiatiques.

De nombreux facteurs ont contribué à la croissance des niveaux d'IDE intra-asiatiques. Les exemples incluent:

- > *Coûts de production:* Les coûts de la main-d'œuvre sont une préoccupation pour la plupart des multinationales, particulièrement, celles des nations les plus développées. La production a été progressivement déplacée dans les économies en développement où les coûts sont inférieurs. Cette pratique est banale dans les industries électrique, électronique, et du textile (l'IDE dans l'industrie électrique et électronique est fortement focalisé sur une région tandis que l'IDE dans l'industrie de vêtements est plus dispersé géographiquement).

- > *Accès au marché*: Des centres serveurs de production et de distribution sont, par la suite, installés près des marchés de consommateurs. Ceci réduit les problèmes du transport des denrées périssables, telles que les produits alimentaires agricoles et la nourriture transformée. *Indofood Corporation Indonésien*, par exemple, a localisé sa production en Chine où réside une grande partie de son marché.
- > *Compétitivité*: une grande composante de la compétitivité internationale pour les sociétés asiatiques est réalisée par des ventes intra-régionales dans la région d'origine (Rugman et Hoon Ho, 2008). La compétitivité internationale ne devrait pas être confondue avec la globalisation. Les sociétés asiatiques ne se concurrencent pas globalement ; au lieu de cela, elles fonctionnent principalement sur un modèle régional.
- > *Nécessité d'une présence globale*: Les multinationales sont amenées à un changement d'attitude, se rendant compte qu'elles fonctionnent dans une économie globale, dans laquelle l'Asie est une puissance grandissante. En outre, les multinationales des pays en voie de développement investissent dans d'autres pays pour réduire le risque de dépendance excessive sur leur marché intérieur.
- > *Tendances de normalisation favorables d'IDE dans les pays d'accueil asiatiques*: Les changements de la politique de gouvernement ont facilité l'IDE en offrant une plus grande ouverture aux investisseurs étrangers, en réduisant les impôts, en simplifiant les procédures et en augmentant les incitations. Dans les économies récipiendaires, les politiques de libéralisation ont créé des investissements intéressants, tels que la privatisation des entreprises publiques et des capitaux. Pendant que la concurrence pour l'IDE s'intensifie, les pays deviennent plus dynamiques dans leurs efforts de promotion des investissements. Des organes tels que les agences de promotion d'investissement sont établis pour attirer l'IDE. Les agences de promotion d'investissement envisagent, maintenant, de développer l'Asie comme région de source d'IDE clef.

3. STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION DES EMN² DE L'ASIE EMERGENTE: LES EXEMPLES CHINOIS ET INDIENS

La part du stock d'IDE provenant des économies en développement et en transition s'établissait à 23% en 1980. Ce volume a, ensuite, augmenté à 46% en 1990 et à 62% en 2005 (WIR, 2006). Si l'on se concentre sur les IDE asiatiques sortants, on distingue quelques tendances sectorielles et géographiques.

Traditionnellement, les principaux pourvoyeurs d'IDE ont longtemps été le Japon, la Corée, Taiwan, Hong-Kong et Singapour. Cependant, ces dernières années, les pays en voie de développement ont accru leurs parts de façon régulière.

² EMN: Entreprise Multinationale

Région/économie	1990	2000	2006
Chine	1.2	2.6	2.8
Est Asiatique	5.5	24.5	22.7
Hong-Kong, Chine	15.5	230.1	363.5
Inde	--	0.4	1.5
Indonésie	0.1	4.2	4.8
Corée, République de	0.9	5.2	5.3
Malaisie	1.7	17.6	18.7
Philippines	0.3	2.1	1.8
Singapour	21.2	61.2	89.0
Sud, Est et Sud-est Asiatique	3.6	18.4	18.0
Taiwan, Province de Chine	18.3	20.7	32.0
Thaïlande	0.5	1.8	2.7

Table 1. Stock d'IDE extérieurs en pourcentage du PIB. Source: WIR 2007, pp. 266-268.

Région/économie	1990	2000	2006
Chine	0.7	2.5	2.9
Est Asiatique	5.9	4.3	6.0
Hong-Kong, Chine	129.5	73.1	105.3
Inde	1.2	1.4	5.0
Indonésie	6.2	4.5	3.9
Corée, République de	2.3	1.9	2.8
Malaisie	8.5	11.4	20.1
Philippines	4.1	1.3	0.6
Singapour	31.5	19.3	28.3
Sud, Est et Sud-est Asiatique	5.5	4.0	6.0
Taiwan, Province de Chine	10.5	8.5	10.3
Thaïlande	0.2	1.1	1.3

Table 2. Flux d'IDE extérieurs en pourcentage du PIB. Source: WIR 2007, pp. 266-268.

La Chine et l'Inde, par exemple, apparaissent comme deux géants ayant pris l'initiative d'accroître leurs investissements dans le secteur énergétique, hors de leurs territoires respectifs. Leurs stratégies pour le contrôle du pétrole et des réserves de gaz ont conduit à une forte augmentation de leurs investissements à l'étranger. La «*China National Oil Company*», par exemple, a réalisé des investissements importants dans le pétrole et l'industrie du gaz en mer en Indonésie. Le développement rapide de la Chine et de l'Inde a attiré l'attention des responsables politiques et des leaders de l'industrie internationale dans la mesure où l'accroissement de leurs investissements ne peut se réduire.

La Chine et l'Inde représentent ensemble environ 37.5 % de population du monde et 6.4 % de la valeur de la production totale mondiale et du revenu mondial à prix et taux de change courants³. Alors que ces deux pays jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale, leur expansion a un impact manifeste sur la croissance globale, par un certain nombre de canaux, le commerce étant le principal (indicateurs 2007 de développement de banque mondiale).

Les modèles de commerce extérieur de la Chine et de l'Inde sont, en grande partie, différents et, ont toujours été ainsi. Dans le cas de la Chine, il a été fait usage de ses ressources de main d'œuvre à prix réduit et d'épargne domestique pour développer ses infrastructures et les grands projets attirant les IDE. L'objectif était de stimuler le développement de l'industrie dans les régions côtières ce qui était vu comme un des paramètres principaux du succès économique du pays. La force de l'Inde, d'autre part, est basée sur les secteurs de la connaissance comme les technologies de l'information et les produits pharmaceutiques, mais aussi ses marchés financiers et un secteur privé plus robuste qu'en Chine.

En termes d'IDE, l'Inde semble toutefois en retard par rapport à la Chine. En 2006, la Chine a attiré 10 fois plus d'IDE que l'Inde. En réalité, les politiques de la Chine pour les investisseurs étrangers sont plus libéralisées que celles de l'Inde. D'ailleurs, l'économie chinoise se développe plus rapidement et l'infrastructure est meilleure. L'IDE en Chine avait augmenté et ce n'est pas étonnant en raison de la taille du marché et les occasions pour l'exploitation de ressources. En outre, les politiques d'« *open market* » poursuivies par la Chine au cours des deux dernières décennies et les efforts concertés faits pour attirer l'IDE ont stimulé la croissance d'IDE. Le développement économique ultérieur de la Chine dépend en grande partie d'un flux d'IDE continu, définissant les politiques qui faciliteront l'investissement rentrant. D'ailleurs, l'investissement à l'étranger et le développement du commerce de détail, ainsi que les secteurs industriels sont essentiels pour établir l'infrastructure et la superstructure d'une économie de marché moderne. Les secteurs de fabrication et de technologie forment un noyau de production et de productivité. En outre, il doit y avoir facilitation du commerce et du transport des produits manufacturés et du traitement de l'information. L'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) suggère que le commerce jouera un rôle important dans le développement économique du pays.

La Chine est, certainement, une référence en ce qui concerne l'attrait exercé sur les IDE, mais l'Inde n'a pas fait aussi mal que prévu par rapport à la Chine. La Chine représente 5 % du PIB mondial et l'Inde environ 2 %, en taux de change courants (Banque mondiale, 2007). Dans la mesure où les plus grandes économies attirent normalement plus d'investissements, la Chine tend actuellement à être la destination préférée des investisseurs étrangers. En termes de pourcentage d'IDE en PIB, le chiffre de la Chine s'élève à un peu plus de deux fois celui de l'Inde (cf. le schéma 1).

³ Statistics from World Bank's World Development Indicators (2007) quoted in the book *Dancing with giants – China, India and global economy*, World Bank and Institute of Policy Studies, 2007.

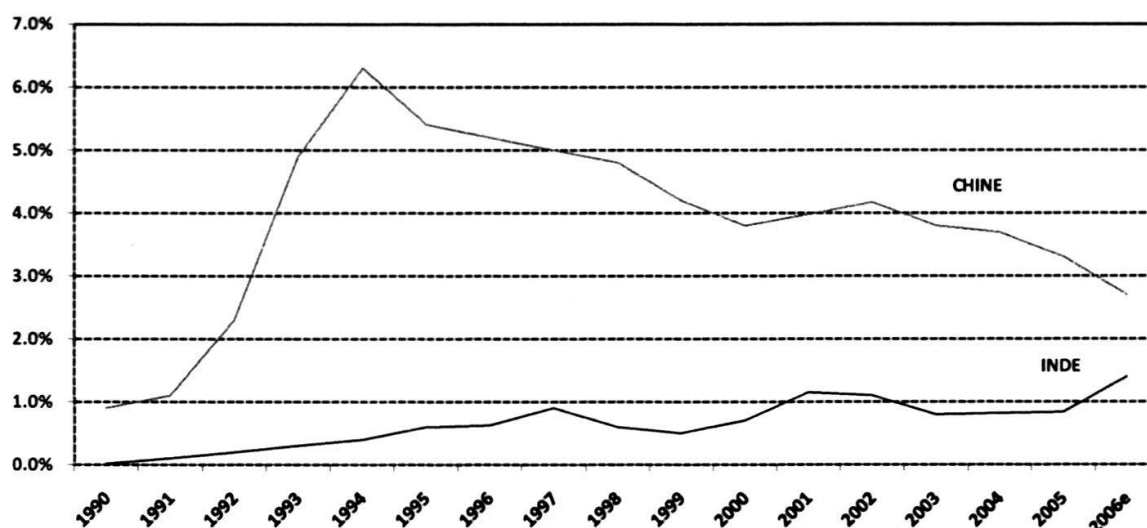


Schéma 1: IDE en Chine et en Inde, pourcentage du PIB. Source: CNUCED (2007), compilé par les auteurs

En Asie du sud, l'Inde est de loin le pays plus attractif pour l'IDE. Elle a reçu environ \$19.4 milliards en exercice budgétaire 2006, ou environ 80% d'IDE consacrés à cette région (Tableau 3). La prédominance de l'Inde dans l'IDE en Asie du sud est, en grande partie, due à la taille de son économie, la plus grande de la région. Cependant, les réformes de la politique de l'Inde adaptées en vue de la libéralisation ont également joué une part importante dans la prédominance de l'Inde. Après son indépendance en 1947, l'Inde a adopté une économie planifiée socialiste. L'inefficacité était un problème dans tous les secteurs, entraînant une économie à coût élevé. Les règlements sur les importations et l'IDE étaient stricts, et le marché intérieur était pratiquement fermé pendant les quarante années qui ont suivi.

Vers la fin des années 1980, cependant, le gouvernement a graduellement libéralisé l'économie et a levé des restrictions aux IDE. En conséquence, l'Inde a réalisé une croissance économique élevée en 1988 et 1989. En juillet 1991, une nouvelle politique industrielle a même été annoncée. Dans le cadre de cette politique, l'investissement à l'étranger était approuvé sans condition, les formalités pour les permis d'importation, et d'octroi ont été simplifiées, et des entreprises privées anonymes ont été autorisées à entrer dans des secteurs d'activités qui avaient été, précédemment, le monopole des compagnies nationales. L'Inde s'est transformée d'une économie fermée en économie ouverte. Le mouvement vers la libéralisation en termes de promotion d'IDE est d'ailleurs maintenant un trait commun à tous les pays d'Asie du sud.

Pourtant si, en termes d'environnement commercial, la Banque mondiale classe la Chine dans le top-100, l'Inde ne figure pas dans ce classement. Mais, dans certains secteurs tels que la simple création d'entreprise («*starting business*»), l'obtention d'un crédit, la protection des investisseurs, l'Inde se place devant la Chine.

	PIB (\$ Million)		Croissance Annuelle	Part du PIB régional total %
	2005	2006		
Afghanistan	271	231	-14.8	1
Bangladesh	800	743	-7.1	3.1
Bhutan	9	6	-32.2	0
Inde	7661	19442	153.8	79.9
Maldives	10	14	46.3	0.1
Népal	2	-6	-441.6	0
Pakistan	1459	3451	136.5	14.2
Sri Lanka	234	451	92.7	1.9

Table 3: Flux intérieurs net des IDE des pays du Sud asiatiques (2005-2006). Source: Compilé par les auteurs de la Asian Development Bank, South Asia Economic Report: Social sectors in transition, Manilla 2007.

La Banque mondiale a signalé que l'Asie du sud est la deuxième région la moins favorable aux entreprises dans le monde, après l'Afrique Subsaharienne, selon son enquête 2008 intitulée «*Doing business*» qui analyse les perceptions des investisseurs étrangers dans 178 pays. L'Inde, la plus grande économie en Asie du sud, est classée relativement bas, à la 120ème place. Il y a toutefois une amélioration par rapport au 132ème rang occupé en 2007. Seulement l'Inde et le Bhutan ont pu se vanter de légères améliorations de leurs rangs globaux en 2008, suggérant un climat économique en amélioration dans ces pays. En revanche, les rangs des pays du Sud asiatique se sont détériorés en 2008, indiquant un environnement commercial en dégradation dans ces pays. Cela semble résulter des perceptions des investisseurs étrangers quant à une infrastructure locale défaillante, les incertitudes politiques et les conflits civils, les systèmes de normalisation faibles, et la corruption endémique. L'instabilité politique et les conflits civils se sont avérés un facteur important, réduisant l'attrait de l'Asie du sud comme un pôle d'attraction des capitaux étrangers. L'Afghanistan, le Pakistan, et le Sri Lanka continuent de connaître des incertitudes politiques et des défis de sécurité qui sont susceptibles de gêner les IDE. Les données empiriques démontrent que les apports d'IDE au Sri Lanka sont victimes du conflit civil ininterrompu dans ce pays. De même, en Afghanistan, le niveau de l'investissement étranger est faible en raison de la situation politique. L'instabilité politique est également un inconvénient important pour l'investissement à l'étranger au Népal, alors que la situation politique du Pakistan (en particulier vers la fin de 2007) peut entraver des apports d'IDE dans ce pays.

On peut supposer que les pays de l'OCDE ont pris la tête dans l'investissement en Chine, mais en réalité, ceux-ci ont commencé seulement à regarder la Chine à partir de 2002. Une grande proportion d'IDE en Chine vient de ses diasporas à l'étranger, de Hong-Kong et de Taiwan et des compagnies domestiques, qui vont à Hong-Kong et réinvestissent en Chine. La Chine a investi trois fois plus en infrastructures que l'Inde, dont les déficits fiscaux empêchent ce développement d'infrastructures. C'est en partie la raison pour laquelle la Chine

attire plus de IDE que l'Inde. Mais il y a, au moins, un secteur dans lequel l'Inde fait mieux, ce sont les télécommunications, un des secteurs les plus concurrentiels au monde.

La Chine est plus ouverte à la libération d'échanges que dans le passé, et plus ouverte que d'autres pays. Cependant, l'ouverture est un concept relatif. La Chine peut être plus ouverte à l'investissement à l'étranger, mais cela ne signifie pas que les investisseurs étrangers trouvent cela facile, non seulement en raison des difficultés pour comprendre les valeurs chinoises, mais également parce que le transfert de technologie et les droits de propriété intellectuelle sont des notions encore difficiles à appréhender pour les compagnies multinationales en Chine.

4. LES INITIATIVES NATIONALES ET RÉGIONALES AFFECTANT LES ÉCHANGES ET L'INVESTISSEMENT EN ASIE

Les flux globaux d'IDE entrants et sortants dans le monde entier ont augmenté considérablement pendant les dernières deux décennies et les EMNs sont de plus en plus considérées comme les agents les plus importants au niveau de l'économie mondialisée. Une large variété de règles nationales et internationales régit de nombreux aspects des opérations des EMNs. Le nombre d'accords internationaux d'investissement (AII), les instruments pour la promotion et la protection de l'investissement à l'étranger, ont brusquement augmenté pendant les deux dernières décennies, prenant la forme d'un morcellement des traités bilatéraux, régionaux, interrégionaux, et plurilatéraux (Egger et al., 2007).

Quels sont les composants d'un cadre politique attractif pour l'IDE ? Les décisions d'investissement des EMN dépendent, dans une certaine mesure, du cadre juridique régissant les flux de capitaux internationaux comme des décisions politiques favorables à l'internationalisation des compagnies dans leur internationalisation. Initialement conçu comme un instrument à employer par les pays développés investissant pour protéger leurs ressortissants contre des risques politiques, au cours des années, le rôle des AII a subi un changement. De plus en plus de pays émergents et en voie de développement sont destinataires et sources de l'IDE. Ces pays doivent maintenant reconnaître non seulement le rôle de tels accords en facilitant les IDE entrant, mais également en créant de meilleures opportunités pour l'internationalisation de leurs sociétés. Beaucoup d'économies naissantes mentionnent aujourd'hui explicitement la promotion d'IDE extérieurs en tant que raison de leur participation aux traités bilatéraux d'investissement (TBI) et aux traités d'imposition (DTTs), les deux proliférant (Chaisse et Gugler, 2008). En conclusion, avec l'augmentation de l'IDE, des conflits d'investissement faisant participer des investisseurs des économies naissantes sont devenus de plus en plus importants.

De plus en plus, des accords commerciaux régionaux (ACR) sont signés, actuellement, dans tous les secteurs du monde en vue de développer l'activité économique. Les pays en voie de développement, asiatiques en particulier, ont entamé un processus visant à supprimer les restrictions et élaborer des politiques pour attirer des apports. Le commerce et l'investissement sont devenus de plus en plus entrelacés. Ceci favorise la négociation et l'établissement de nouveaux ACR. Il semble que l'intégration régionale offre un plus grand marché potentiel aux investisseurs, contribue à la stabilité macro-économique et politique, mène souvent aux réformes de normalisation domestiques favorables aux investisseurs étrangers, et facilite l'application et l'harmonisation des normes et des règlements.

L'Inde fournit un exemple éclairant. Quoique centrale dans la politique commerciale de l'Inde, l'OMC pâtit désormais de certaines lenteurs et ouvre la voie à davantage de négociations bilatérales. Cette situation n'obère pas la nécessité d'une étude du système multilatéral, mais elle rend plus complexe l'appréhension de la politique économique extérieure de l'Inde. Plus que jamais l'économique se mélange au politique. Pour l'Inde, en particulier, il s'agit moins de savoir si l'intégration est souhaitable que de déterminer comment s'y prendre pour construire des marchés intégrés à partir de marchés fragmentés par les frontières nationales.

Il est donc important d'entreprendre une évaluation critique mais réaliste des différentes approches que l'on peut avoir des accords commerciaux régionaux, en particulier à la lumière des impératifs de développement des pays en développement et en tenant compte des actuelles réalités nationales et internationales.

Au niveau national, il faut que les politiques visant à répondre aux besoins en matière de développement, de commerce et de financement des pays en développement soient bien définies et soient claires afin de façonner les Accords Commerciaux Régionaux en instruments efficaces pour le développement et qui contribuent, en même temps, à l'édification du système commercial multilatéral. Les objectifs de développement doivent faire l'objet d'une attention prioritaire dans les ACR et à l'OMC, notamment dans le contexte des questions relatives au traitement spécial et différencié, à l'appui à l'ajustement et au renforcement des capacités d'offre et de la compétitivité.

Au niveau régional, il faut garantir une marge d'action additionnelle et une plus grande flexibilité pour la promotion du développement dans le contexte des accords commerciaux régionaux. La question de la définition d'engagements «supérieurs» ou «inférieurs» aux engagements au titre de l'OMC exige une analyse approfondie des différentes évolutions réglementaires aux niveaux multilatéral et régional, et impose de déterminer la marge d'action additionnelle disponible au niveau régional.

Au niveau multilatéral, il est important de renforcer les règles régissant les accords commerciaux régionaux afin que ces accords soient bel et bien des instruments utiles à la promotion de la libéralisation du commerce en général. Et, en même temps, les règles doivent permettre d'appliquer un traitement spécial et différencié aux pays en développement pour tirer parti de la flexibilité et des mesures de réciprocité non intégrale nécessaires à une transition et à un ajustement en douceur de l'économie de ces pays.

L'Inde a pratiqué les accords commerciaux régionaux et bilatéraux assez tardivement, contrairement à certains pays développés (Chaisse, 2009). La prolifération des ACR l'a poussée à envisager cette option. En effet, les ACR se sont multipliés, se sont élargis et ont approfondi leur intégration depuis la création de l'OMC, et en particulier le lancement du Programme de Doha pour le Développement (PDD) en 2001. Ce qui ne devait être qu'une exception, dans le contexte du multilatéralisme, tend à devenir la règle, comme en témoigne la ruée vers les ACR qui s'est exacerbée depuis l'entrée en vigueur de l'OMC en 1995 et plus récemment depuis l'échec de la Conférence de Cancun. Les pays en développement, comme les pays développés, ont activement participé à ce processus en instituant ou en réactivant, souvent à un niveau interrégional, des accords Nord-Sud et des accords Sud-Sud. En outre, la portée géographique de ces accords a dépassé les limites traditionnelles de la dimension «régionale». Un nombre croissant d'ACR sont aujourd'hui négociés et conclus entre deux

ou plusieurs pays éloignés les uns des autres, voire entre pays de différents continents ou entre groupements régionaux.

Il en résulte un écheveau complexe d'accords commerciaux régionaux qui dessine un environnement commercial international touffu et compliqué pour l'ensemble des acteurs économiques mondiaux.

CONCLUSION

La croissance économique rapide des pays émergents se traduit par un sensible phénomène de «rattrapage». Ces pays ont été les principaux bénéficiaires du phénomène de globalisation. Avec l'ouverture des frontières commerciales, et leur adhésion à l'OMC, ces pays ont pu exporter sur le marché mondial de plus en plus de biens et de services, mettant ainsi à profit l'avantage compétitif de leurs bas salaires. Cette croissance, tirée par les exportations, a renforcé le poids de ces pays dans l'économie mondiale. Il est estimé que si leurs taux de croissance actuels devaient être maintenus sur une longue période, la Chine et l'Inde représenteraient en 2050 un ensemble économique mondial (26,6 %) égal à celui des Etats-Unis (26,9 %). Cette évolution est en elle-même riche d'enseignements sur les transformations à venir de la géopolitique mondiale. Mais ce n'est pas tout.

En effet, si les pays en développement prennent une part croissante dans l'économie, ils le font aussi dans la finance mondiale.

L'augmentation des réserves des pays émergents ne leur donne pas pour autant une totale liberté de manœuvre. En effet, les pays émergents n'ont que des options relativement limitées quant au placement de leurs réserves. Pour assurer la liquidité de leurs avoirs extérieurs, ils sont contraints de recourir aux marchés internationaux les plus profonds et les plus sûrs. Or, ces marchés -actions et obligations- sont ceux des Etats-Unis, de l'Europe et du Japon. Cela est d'autant plus inévitable que les marchés financiers des pays émergents sont encore relativement peu développés. Il ne serait donc pas de l'intérêt des Banques Centrales des marchés émergents de s'engager dans des politiques agressives de diversification de leurs réserves. Mais les choses ont commencé à changer. *Une tendance à la diversification des avoirs extérieurs des pays émergents se manifeste.* Ce mouvement de diversification se traduit évidemment par l'acquisition de bons du Trésor des Etats-Unis à long terme ainsi que de bons émis par des grandes sociétés. Mais cette tendance se manifeste aussi par l'intention affichée par certains Etats, notamment la Chine, de consacrer une plus grande partie de leurs excédents à des investissements en capital par l'intermédiaire de «fonds souverains».

Les pays émergents, malgré les excédents de leurs balances des paiements courants, demeurent encore *des importateurs nets de capitaux privés en provenance des pays industrialisés.* Un des paradoxes de la situation actuelle est que, malgré leurs excédents courants, les pays émergents continuent d'importer massivement des capitaux étrangers pour assurer leur croissance.

Nous assistons donc à un transfert de la puissance financière au profit des pays émergents, mais pas à une substitution de leur ingénierie financière à celle des pays avancés. Il faut, cependant, être conscient de ce que cet «avantage» va, au fil des ans, se restreindre avec la montée en puissance des institutions financières de ces pays et soulève, in fine, la question de la redéfinition des règles du système monétaire international.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEAUD, M. (Eds.) (1997). «Le basculement du monde – de la terre, des hommes et du capitalisme», *La Découverte*, Paris, pp. 308.
- CHAISSÉ, J. et GUGLER, P. (2008). «Investment issues and WTO law – dealing with fragmentation», in J. Chaisse, and T. Balmelli (eds.) *Essays on the Future of the World Trade Organization*, Geneva: EDIS.
- CHAISSÉ, J. (2009). «La politique commerciale indienne», in: Frédéric Landy (Ed.), *Dictionnaire de l'Inde contemporaine*, Paris: Armand Colin.
- CNUCED WIR, (2006). «World Investment Report 2005», United Nation Press, New York and Geneva.
- CNUCED WIR, (2007). «World Investment Report 2006», United Nation Press, New York and Geneva.
- CNUCED, (2007). «Investment Brief 2007», UNCTAD/PRESS/PR/2007/001. Online. Available: <<http://stats.unctad.org/fdi>> (accessed 15/09/2008).
- EGGER, P., LARCH, M. et PFAFFERMAYR, M. (2007). «Bilateral versus multilateral trade and investment liberalisation», *The World Economy*, 30, pp. 582-583.
- FINK, C. et MOLINUEVO, M. (2007). «East Asian free trade agreements in services: Key architectural elements», *Journal of International Economic Law*, 11, pp. 263-311.
- RUGMAN, A. et HOON HO, C. (2008). «The International Competitiveness of Asian Firms», *Journal of Strategy and Management*, 1 (1), pp. 57-71.
- SAUVANT, K. (2005). «New Sources of FDI: The BRICS - Outward FDI from Brazil, Russia, India and China», *Journal of World Investment and Trade*, 6(5), pp. 639-710.